

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE POUILLY-EN-AUXOIS/BLIGNY-SUR-OUCHE
Maison de Pays – Le Seuil – 21320 POUILLY EN AUXOIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2017

Nombre de membres

- * afférents au Conseil : 62
- * en exercice : 62
- * présents : 46
- * procuration : 6

Convocation du 14 décembre 2017

Affichage du 26 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le dix-neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Vic-des-Prés, salle des fêtes, sous la présidence de monsieur Yves COURTOT.

Présents :

COMMUNE	TITULAIRE		SUPPLEANT	PROCURATION donnée à
ANTHEUIL	SEGUIN Martine	P		
ARCONCEY	MILLANVOYE Pierre	P		
AUBAINE	FEBVRE Monique	P		
AUXANT	GIBOULOT Jean-Paul	AE		
BELLENOT-SOUS-POUILLY	MERCEY Guy	P		
BESSEY-EN-CHAUME	PIERROT Gérard	P		
BESSEY-LA-COUR	LIEBAULT Jean-Pierre	P		
BEUREY-BAUGUAY	LAJEANNE Jacques	P		
BLANCEY	GAILLOT Franck	P		
BLIGNY-SUR-OUCHE	MYOTTE Denis	P		
BLIGNY-SUR-OUCHE	LACROIX Jean-François	P		
BLIGNY-SUR-OUCHE	FAVELIER Marie-Odile	P		
BLIGNY-SUR-OUCHE	MANTEL Denis	P		
BLIGNY-SUR-OUCHE	FLEUROT Jean-Luc	P		
BOUHEY	SEGUIN Patrick	P		
CHAILLY-s/ARMANCON	LEVY Didier	P		
CHATEAUNEUF	MAURICE Jean-Paul	A		
CHATELLENOT	FEVRE Michel	P		
CHAUDENAY-LA-VILLE	HUMBERT Bernard	P		
CHAUDENAY-LE-CHÂTEAU	ROYER Yannick	P		
CHAZILLY	DESSEREY Charles	A		
CIVRY-EN-MONTAGNE	LUCOTTE Marcel	A		
COLOMBIER	BROCARD J.-Edouard	P		
COMMARIN	RAFFEAU Michel	P		
CREANCEY	CHAPOTOT Jocelyn	P		
CREANCEY	GIRARD François	P		
CREANCEY	LUCOTTE Jean-Marc	A		

CRUGEY	BIENFAIT Viviane	AE		
CUSSY-LA-COLONNE	TERRAND Nathalie	R	LANCIEN Marie-Christine	
ECUTIGNY	CHODRON DE COURCEL Marie	P		
EGUILLY	FAIVRET Jean-Marie	P		
ESSEY	CASAMAYOR Monique	P		
LA BUSSIÈRE-SUR-OUCHÉ	MIGNOT Éric	P		
LUSIGNY-SUR-OUCHÉ	BERAUD Éric	P		
MACONGE	SOUVERAIN Philippe	A		
MARCILLY-OGNY	CHAMPRENAULT François	P		
MARTROIS	JONDOT Geneviève	P		
MEILLY-SUR-ROUVRES	THOMAS Joël	R		CASAMAYOR Monique
MONTCEAU-ECHARNANT	JANISZEWSKI Pascal	P		
MONT-SAINT-JEAN	MERCUZOT Patrick	P		
PAINBLANC	BARBIER Jean-Luc	P		
POUILLY-EN-AUXOIS	MILLOIR Bernard	P		
POUILLY-EN-AUXOIS	GARNIER Monique	A		
POUILLY-EN-AUXOIS	PIESVAUX Éric	R		MILLOIR Bernard
POUILLY-EN-AUXOIS	BASSARD Karine	AE		
POUILLY-EN-AUXOIS	DESSEREE René	P		
POUILLY-EN-AUXOIS	COURTOT Yves	P		
POUILLY-EN-AUXOIS	CURTOT Gérard	P		
POUILLY-EN-AUXOIS	HENNEAU Annie	AE		
POUILLY-EN-AUXOIS	RADIGON Annick	P		
POUILLY-EN-AUXOIS	ROUX Stéphane	P		
ROUVRES-SOUS-MEILLY	DEGOUVE M-Bernadette	R		TODESCO Colette
SAINTE-SABINE	TODESCO Colette	P		
SAUSSEY	DEVELLE Hubert	P		
SEMAREY	BAUDOT Gérard	R		POILLOT Michel
THOISY-LE-DESERT	RENARD André	R		MERCUZOT Patrick
THOMIREY	FICHOT Denis	R	DECHAUX Bernard	
THOREY-SUR-OUCHÉ	DUCRET-LAMALLE Danièle	P		
VANDENESSE-EN-AUXOIS	POILLOT Michel	P		
VEILLY	BARBIER Daniel	R		COURTOT Yves
VEUVEY-SUR-OUCHÉ	FLAMAND Etienne	P		
VIC-DES-PRES	PETION Bernard	P		
62 sièges	44		2	6

A = Absence
 AE = Absence excusée
 R = Représenté
 P = Présent

Secrétaire de séance : Yannick ROYER

Monsieur PETION, maire de VIC DES PRES ayant présenté sa commune,
 Le Président ayant présenté madame Claire LEGRAND recrutée en qualité de directrice générale des services prenant ses fonctions le 8 janvier 2018,
 Après constat du quorum, la séance ouverte par le Président :

MEMBRE DU CONSEIL, INSTALLATION DELEGUES DE LA COMMUNE DE CHÂTELLENOT

Suite aux récentes élections municipales à CHÂTELLENOT, le conseil communautaire prend acte de l'installation au sein du conseil communautaire de

- monsieur MICHEL FEVRE, Maire, dans la fonction de délégué titulaire,
- monsieur Jérôme MATHIEU, 1^{er} adjoint, dans la fonction de délégué suppléant.

DELEGATIONS AU PRESIDENT, DECISIONS

Le Président rend compte des décisions prises depuis la dernière assemblée de novembre par délégation, à savoir :

N°	Objet	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
2017-12-	TEPCV première tranche d'aménagement amélioration accessibilité et accueil du public en forêt de Pierre Saux. Maîtrise d'œuvre	ONF 11 rue René Char 21000 DIJON	11 000,00 €	13 200,00 €
2017-12-	Division parcellaire parcelle cadastrée ZP55 commune de Créancey vente CER France	Philippe RIEU 24 rue Félix Carré 21230 ARNAY-LE-DUC	1 258,50 €	1 510,20 €
2017-12-	Lot n°1 : assurance de la flotte de véhicules	SMACL		2 738,00 €
	Lot n°2 : responsabilité civile de la collectivité	SMACL		1 487,00 €
	Lot n°3 : dommages aux biens et risques annexes	GROUPAMA		8 385,00 €

DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

A l'unanimité, le conseil communautaire fixe les durées d'amortissement des biens communautaires.

ETAT DES CREDITS REPOTES

A l'unanimité, le conseil communautaire vote les états proposés concernant les crédits reportés.

DECISIONS MODIFICATIVES

A l'unanimité, le conseil communautaire vote les décisions modificatives proposées.

VIREMENTS BUDGETS ANNEXES

A l'unanimité, le conseil communautaire vote les virements du budget principal vers les budgets annexes, montant total de 567 700 €.

RIFSEEP

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide de modifier les plafonds prévus par délibérations du 27/2/2017 et du 20/6/2017.

CREATION EMPLOI PERMANENT ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

A la majorité (44 pour, 6 contre, 2 absentions), le conseil communautaire décide de créer un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial (suite à départ en retraite).

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CHARGÉ DE MISSION POUR LA PROMOTION DU COMPLEXE AUTOMOBILE DE L'AUXOIS À TEMPS COMPLET

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de créer un emploi permanent à temps complet de chargé de mission pour la promotion du complexe automobile de l'Auxois, à compter du 5 janvier 2018, pour une durée de dix mois.

CONTRAT DE RURALITE DU PAYS BEAUNOIS

A l'unanimité, le conseil communautaire valide le contrat de ruralité pour le territoire du Pays beaunois établi entre l'Etat et les EPCI adhérents autour de 6 volets : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilités, transition écologique, cohésion sociale.

CONVENTION SATI BLIGNY SUR OUCHE

A l'unanimité, le conseil de communauté autorise le Président à signer la nouvelle convention de partenariat avec le Département pour le centre SATI de la Maison de services au public de Bligny sur Ouche.

VELOS ELECTRIQUES- Attribution des marchés

A l'unanimité, le conseil communautaire retient l'offre de CLEAN ENERGY PLANET pour les stations de vélos électriques au port de Pouilly en Auxois et à Chateauneuf.

MOBILITE DOUCE AU PORT DE POUILLY EN AUXOIS

A l'unanimité, le conseil de communauté arrête plan de financement suivant

Total DEPENSES 278 347,00 €

RECETTES :

TEPCV plafond 115 998 €	accordé	115 998 €	42%
Réserve parlementaire	accordé	8 000 €	3%
Contrat canal	sollicité	98 680 €	35%
Autofinancement		55 669 €	20%

BATTERIES BATEAU LA BILLEBAUDE

A l'unanimité, le conseil communautaire décide d'attribuer le marché à CHANTIER NAVAL FRANCO SUISSE pour 72 070 € HT.

TAXE DE SEJOUR, TARIFS à compter du 1er janvier 2018

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide d'Instaurer la taxe de séjour sur le périmètre de la communauté de communes aux conditions suivantes :

1. Exonérations :

- Les mineurs de moins de 18 ans
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1€/personne et par nuitée

2. Tarifs :

Catégories d'hébergement	par personne et par nuitée
Palace	
5 étoiles	2 €
4 étoiles	1 €
3 étoiles	0.70 €
2 étoiles	0.60 €
1 étoile	0.50 €
Hôtel et meublé en attente de classement ou sans classement	0.70 €
Camping de 3 à 5 étoiles	0.40 €
Camping de 1 à 2 étoiles	0.20 €
Chambre d'hôtes	0.70 €

3. Recouvrement du 1er janvier au 31 décembre, par trimestre.

VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DEVOILE AU RESERVOIR DE PANTHIER

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de confirmer le plan de financement du centre de voile de Panthier, à savoir

Dépenses		Recettes		
Maîtrise d'œuvre	64 920,00 €	Conseil Départemental	120 000,00 €	17%
Etudes préalables	12 379,00 €	Conseil Régional	165 545,09 €	24%
Travaux	605 497,84 €	Europe au titre du FEADER	185 500,00 €	27%
Equipements	4 638,07 €	Autofinancement	216 389,82 €	31%
Total	687 434,91 €	Total	687 434,91 €	100%

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT, TARIFS à compter du 8 janvier 2018

A l'unanimité, le conseil de communauté vote les tarifs suivants

Quotient familial	Tarif ½ journée	Tarif journée sans rep	Tarif repas Bligny s/O.	Tarif repas Pouilly en A.
QF 1 ≤ 333	2.10 €	4 €	2.60 €	3.70 €
334 ≤ QF 2 ≤ 740	2.60 €	5 €	2.80 €	3.90 €
741 ≤ QF 3 ≤ 1020	3.60 €	7 €	3 €	4.10 €
1021 ≤ QF 4 ≤ 1300	5.10 €	10 €	3.20 €	4.30 €
QF 5 ≥ 1301	6 €	11.80 €	3.50 €	4.50 €

Quotient familial = revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition/ nombre de parts/ 12 mois

Majoration par journée ou ½ journée de 10% suivant le QF pour les familles qui habitent hors territoire communal.

En sus, tarif pour une activité

Quotient familial	Activité supplémentaire
QF 1 ≤ 333	1 €
334 ≤ QF 2 ≤ 740	1.50 €
741 ≤ QF 3 ≤ 1020	2 €
1021 ≤ QF 4 ≤ 1300	2.50 €
QF 5 ≥ 1301	3 €

MULTI ACCUEIL – TARIFS à compter du 1er janvier 2018

A l'unanimité, le conseil de communauté vote les tarifs suivants

Tarifs horaires

Revenus	1 enfant	2 enfants
63 996 € annuel 5333 € mensuel	3.19 €/h	2.67 €/h
52 000 € annuel 4333 € mensuel	2.60 €/h	2.16 €/h
45 000 € annuel 3750 € mensuel	2.25 €/h	1.87 €/h
30 000 € annuel 2500 € mensuel	1.50 €/h	1.25 €/h

Majoration de la tarification à l'heure de 10% suivant le QF aux familles hors communauté de commune

ATTRIBUTION DU MARCHE DE COLLECTE, TRANSPORT et DECHARGEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES

Suite au marché en procédure formalisée pour la collecte, le transport et le déchargement des ordures ménagères et assimilés pour les communes d'Antheuil, Aubaine, Auxant, Bessey-en-Chaume, Bessey-la-Cour, Bligny-sur-Ouche, Chaudenay-la Ville, Chaudenay-le-Château, Colombier, Crugey, Cussy-la-Colonne, Ecutigny, La Bussière, Lusigny-sur-Ouche, Montceau et Echarnant, Painblanc, Saussey, Thomirey, Thorey-sur-Ouche, Veilly, Veuvey-sur-Ouche et Vic des Prés, à l'unanimité, le conseil communal attribue le marché à BOURGOGNE RECYCLAGE.

GEMAPI, INSITUATION TAXE RETRAIT DELIBERATION

A l'unanimité, le conseil communal décide d'annuler la délibération prise en octobre pour instaurer la taxe GEMAPI avec effet au 1^{er} janvier 2018, sur demande monsieur le Sous-prefet (au motif que l'EPCI n'avait pas la compétence lors de la prise de décision).

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU SEREIN, délégués à compter du 1er janvier 2018

A l'unanimité, sont élus

TITULAIRES		
Jacques	LAJEANNE	BEUREY –BAUGUAY
Didier	LEVY	CHAILLY SUR ARMANCON
Matthieu	SAULGEOT	MARCILLY-OGNY
Patrick	MERCUZOT	MONT SAINT JEAN
SUPPLEANTS		
Jacques	BIZOUARD	BEUREY –BAUGUAY
Gérard	PARIZOT	CHAILLY SUR ARMANCON
Romain	BERTRAND	MARCILLY-OGNY
Gérard	MEURIOT	MONT SAINT JEAN

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OUCHE ET DE SES AFFLUENTS, délégués à compter du 1er janvier 2018

A l'unanimité, sont élus

TITULAIRES		
Jean	FLOUR	THOREY SUR OUCHE
Monique	FEBVRE	AUBAINE

Etienne	FLAMAND	VEUVEY SUR OUCHE
Denis	MYOTTE	BLIGNY SUR OUCHE
Camille	COL	VANDENESSE EN AUXOIS
René	DESSEREE	POUILLY EN AUXOIS
Damien	LERAT	MACONGE
Joël	MASSON	CHAZILLY
Adrien	MENETRIER	CREANCEY
Michel	RAFFEAU	COMMARIN
SUPPLEANTS		
Viviane	BIENFAIT	CRUGEY
Eric	MIGNOT	LABUSSIÈRE SUR OUCHE
Henri	ROCHE	VEUVEY SUR OUCHE
Martine	SEGUIN	ANTHEUIL
Patrick	SEGUIN	BOUHEY
Patrick	GIBOULOT	STE SABINE
Marcel	LUCOTTE	CIVRY EN MONTAGNE
Stéphane	ROUX	POUILLY EN AUXOIS
Bernard	THIBEAUT	MEILLY SUR ROUVRES
Patricia	VIART	SEMAREY

ETUDE PREFIGURATION BASSIN TILLE, VOUGE et OUCHE

A l'unanimité, le conseil de communauté émet un avis favorable concernant la proposition faire par la CC de Gevrey-Chambertin et Nuits St Georges pour le lancement d'une étude de préfiguration sur la création d'un EPAGE (14 EPCI concernés , dépenses = 60 K€ maxi avec aide de RMC à 70% voire 80%)

BOUCLE LOCALE

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide de solliciter l'aide financière au titre du PAP pour la pose des 10 coffrets spécifiques

TRAVAUX DE REHABILITATION LOGEMENTS EN CONVENTION DE MANDAT

Le Président ayant rendu compte de l'analyse des offres est autorisé à signer les marchés.

ZONE DE REVITALISATION RURALE

Le Président informe de l'amendement n°1—CF656 à la loi de finances, adopté le 9/10/17 qui maintient à titre provisoire, jusqu'au 31/12/19 le bénéfice du dispositif des ZRR aux communes qui en sont sorties le 1^{er} juillet dernier.

AGENDA 2018

Les prochaines séances sont programmées ainsi

- Mardi 23 janvier
- Mardi 27 février
- Mardi 17 avril
- Mardi 29 mai
- Mardi 26 juin

Vu, pour affichage,
Le Président

Yves COURTOT

